

C'EST VOTÉ!

C'est voté - Séance du 21 avril 2023

Compte-rendu des délibérations votées à la séance du 21 avril 2023

1 documents

Publié le 21/04/2023 -



L'Assemblée départementale a individualisé 15,1 M€ le 21 avril 2023 :

- 9,2 M€ en investissement
- 5,9 M€ en fonctionnement
- Dont en subventions (fonctionnement + investissement) : 8,7 M€ au total



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>